

LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

CHUL: les blouses roses en colère

OBSERVANT un sit-in depuis le début de la semaine, celles qui donnent la vie exigent de meilleures conditions de travail et le paiement des quotes-parts qui concerneraient l'ensemble du personnel du Centre hospitalier universitaire de Libreville (CHUL). La tension pourrait retomber ce jeudi avec l'annonce du début de paiement des primes revendiquées.

Rudy HOMBENET ANVINGUI
Libreville/Gabon

EN élevant le ton ces dernières 48 heures, les blouses roses affectées au service de gynécologie obstétrique du Centre hospitalier universitaire de Libreville (CHUL) ont porté la voix des autres services affectés par l'absence de matériel et le non-paiement de 15 mois de quotes-parts.

Hier, le bureau de l'Association des sages-femmes du Gabon (ASFG) a été reçu par la directrice générale du CHUL, Dr Marie-Thérèse Vane Ndong-Obiang, avec l'objectif de faire baisser la température. La DG a, au cours de cette importante rencontre de crise, invité les "blouses roses" en grève depuis quelques jours à l'apaisement. À l'issue des échanges avec la responsable de cet établissement sanitaire, il ressort que la prime à l'origine de cette crise pourrait être payée dès aujourd'hui jeudi 3 juin 2021. Ce



Rencontre entre sages-femmes et la direction générale du CHUL, hier.

qui, dit-on, ramènerait la sérénité dans le camp des sages-femmes en colère depuis lundi dernier. Lesquelles ont d'ailleurs paralysé le CHUL puisqu'elles ont interdit l'accès aux partu-

riantes.

Il faut préciser que le non-paiement des quotes-parts est, selon une proche du dossier, la principale cause de cette nouvelle crise sanitaire au sein du plus grand

Centre hospitalier du pays. "Le CHUL traîne ces impayés en raison de la situation de trésorerie tendue induite par la gratuité des soins imposée toute l'année 2020 à cause du Covid-19. Le

CHUL avait été réquisitionné pour la prise en charge des malades du Covid-19. Le manque à gagner, de près d'un milliard, n'a toujours pas été payé par l'État qui n'a pas non plus reversé à ce jour la totalité du budget et des subventions de l'exercice 2020", précise cette source.

Ainsi à travers cette grogne, les sages-femmes dénoncent-elles leurs conditions de travail. Elles disent non, entre autres, à la précarité hospitalière à laquelle elles sont exposées depuis des années. Les maïeuticiennes ont de façon unanime dit "non" aux mauvaises conditions de travail dans lesquelles elles exercent. Pour faire entendre leur voix, elles ont interdit l'accès à leur service depuis le début de la semaine. Paralysant ainsi le fonctionnement de ce service vital du Centre hospitalier universitaire de Libreville. Impossible de s'y rendre pour donner la vie tant que leurs revendications ne seraient pas prises en compte, semble vouloir traduire leur attitude.

En gros, l'objectif de ce sit-in inédit était d'interpeller les autorités sur les mauvaises conditions de travail et le paiement intégral de 15 mois d'arriérés de quotes-parts qui est un problème qui concerne l'ensemble du personnel de cet hôpital.

Donner la vie est un travail passionnant qui a des exigences ne serait-ce qu'en termes d'équipements. Au CHUL, ce noble métier est pratiqué dans des conditions quasi difficiles, faute d'équipements nécessaires et modernes. Ceux actuels paraissent évoquer l'âge de la pierre taillée dans des bâtiments pourtant modernes, vu de l'extérieur. Des conditions exécrables qui ne facilitent pas toujours la pratique du métier. Un argument d'autorité qui expliquerait le désamour entre la sage-femme et les patientes désormais de plus en plus exigeantes.

Contrepoint

Les moyens justifient la fin !

Prissilia M MOUITY
Libreville/Gabon

ON le savait déjà. Le secteur de la santé connaît des difficultés souvent décriées par les syndicats. Mais rarement, on a assisté à la fermeture des salles d'accouchement aux patientes malgré le ras-le-bol du personnel du service de gynécologie-obstétrique du Centre hospitalier universitaire de Libreville (Chul) qui a vocation de donner la vie.

Une situation déplorable à la fois pour les patientes et pour les sages-femmes qui dénoncent, entre autres, les mauvaises conditions de travail. Selon elles, elles travailleraient sans gants, sans eau et dans un bâtiment vétuste



(presque) en ruines. Connaisant les exigences de cette profession médicale, l'intimité et les règles d'hygiène qu'implique un accouchement par exemple, leur environnement de travail exposerait leur santé, celles des

parturientes et des nouveau-nés. Elles ne réclament qu'un cadre sain, idéal à l'accouchement et des équipements adéquats pour leur faciliter la tâche. C'est donc des revendications légitimes que mettent en avant ces dames sans

que l'aspect pécuniaire – même si ce n'est pas le moindre – ne soit mis en avant.

Les autorités sanitaires devraient s'intéresser de près à la situation des sages-femmes à qui il est souvent reproché un manque de professionnalisme caractérisé généralement par un manque de savoir-être relationnel.

Sans légitimer les manquements observés chez le personnel de maternité, les conditions dégradantes de leur travail pourraient impacter la qualité de leur travail. Il faut peut-être leur donner les moyens qu'il faut pour accomplir correctement leurs tâches. Et, les traiter à la hauteur de leurs compétences afin d'éviter les crises comme celle actuellement observée en ce moment.